

# Mot du président

Réduire le tabagisme au Québec

## L'Ordre est invité à s'engager dans la lutte antitabac



Robert Salois, DDS

Selon un sondage réalisé en mai 2004 par la maison SOM-R, 79 % des Québécois croient que les dentistes devraient faire plus de prévention, par exemple en donnant des conseils pour arrêter de fumer.

Dans une lettre envoyée en juin 2004, le Dr Alain Poirier, directeur national de santé publique, invitait l'Ordre des dentistes du Québec (ODQ) à collaborer avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour inciter le plus grand nombre possible de dentistes à intervenir auprès de leurs patients fumeurs. En fait, l'ODQ et cinq autres ordres professionnels – les médecins, les infirmières, les inhalothérapeutes, les pharmaciens et les hygiénistes dentaires – ont été ciblés par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour intervenir contre le tabagisme.

Cette invitation arrive à point nommé, car les actions de lutte antitabac qui seront mises en œuvre constituent une suite logique à la campagne de prévention et de dépistage précoce du cancer buccal que l'Ordre a menée avec succès en 2004. Nous savons également que la majorité de la population souhaite que les dentistes donnent davantage de conseils en santé à leurs patients. En effet, 79 % des répondants au sondage de la maison SOM-R réalisé en mai 2004, à la demande de l'ODQ, croient que les dentistes devraient faire plus de prévention, par exemple en donnant des conseils pour arrêter de fumer.

### Une vaste enquête en cours : participez !

Cette stratégie de mobilisation des ordres professionnels se fera en plusieurs étapes. La première consiste à mener une vaste enquête auprès des membres des six ordres concernés, afin de connaître leurs opinions et leurs pratiques de counseling sur l'abandon du tabac. Cette enquête est effectuée par une équipe de chercheurs de l'INSPQ et de l'Université McGill à l'aide d'un questionnaire portant sur divers sujets, entre autres les comportements de pratique antitabac ; les facteurs facilitant le counseling, tels les croyances, les attitudes, les habiletés et le temps disponible ; les facteurs environnementaux qui influent sur le counseling ; et les besoins en formation.

L'ODQ sera un des premiers ordres à participer à cette enquête. Au moment de lire ces lignes, 500 d'entre vous devraient déjà avoir reçu le questionnaire. Je vous invite à y porter une attention

particulière, à le remplir et à le retourner. Votre participation est importante, car peu d'enquêtes similaires ont été menées sur ce sujet au Québec. Les données recueillies permettront de mettre en place des outils pour soutenir les dentistes dans leurs interventions cliniques favorisant l'abandon du tabac.

De plus, l'Ordre examine actuellement la possibilité d'offrir à ses membres des activités de formation sur le counseling antitabac, qui pourraient débiter dès l'automne 2005. Les données de cette enquête seront particulièrement utiles pour évaluer votre intérêt dans une telle formation. Enfin, l'Ordre produira un document sur le rôle des dentistes dans l'abandon du tabac, qu'il enverra à tous ses membres en février 2005.

### Sensibiliser le grand public

Par ailleurs, l'Ordre mènera une campagne grand public sur le tabagisme et la santé buccodentaire. Nous sommes conscients que la population connaît davantage les effets néfastes de la consommation de tabac sur la santé générale – troubles pulmonaires, maladies cardiovasculaires et cancer – que ses méfaits sur la santé buccodentaire. Il faut donc la sensibiliser à cette réalité. C'est pourquoi le Mois de la santé buccodentaire en 2005 explorera le thème du tabagisme et des maladies buccodentaires. L'Ordre espère que plusieurs sociétés dentaires y participeront, car le franc succès remporté par la campagne sur le cancer buccal, en avril dernier, démontre qu'il est profitable de concentrer ses efforts pour véhiculer un message à l'échelle de la province.

Je vous rappelle que le tabagisme est considéré, à juste titre, comme le pire ennemi de la santé publique. Au cours des dernières années, le Québec a consacré beaucoup d'énergie dans la lutte antitabac. Le ministère de la Santé et des Services sociaux en a fait une des priorités du Programme national de santé publique 2003-2012. Notre profession est conviée à contribuer à cet effort collectif, aux côtés d'autres professionnels de la santé. Je suis confiant qu'elle saura relever ce défi avec brio.